

Monsieur Richard FERRAND
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel de Lassay

Paris, le 28 mars 2021

Réf : 2021-500

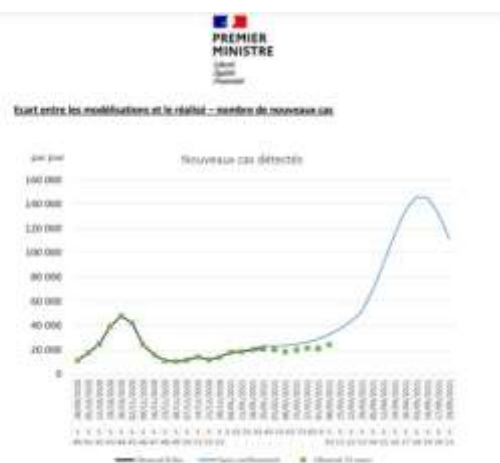
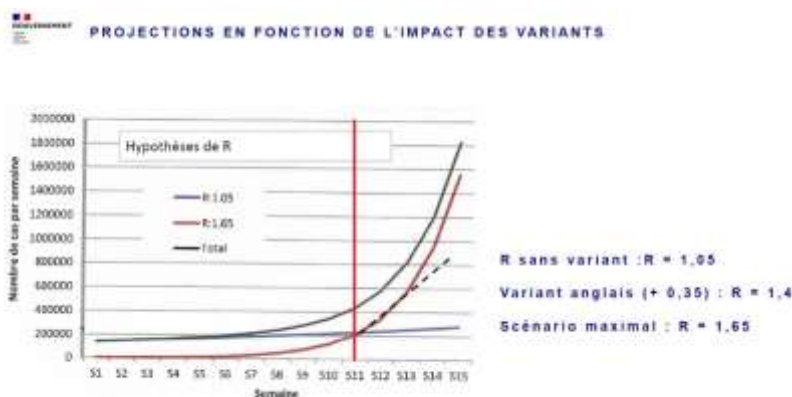
Monsieur le Président,

Jeudi 25 mars, à l'issue de la première journée du Conseil européen, le Président de la République s'est exprimé sur la situation sanitaire de la France au regard de la troisième vague qui touche actuellement notre pays.

Interrogé sur sa décision de ne pas procéder à un reconfinement fin janvier, le Président de la République a répondu dans les termes suivants :

« Est-ce que le 29 janvier nous aurions du confiner le pays comme certains le disaient et comme des modèles montraient que nous allions flamber en février ? Nous en avons fait l'expérience collective, réelle : non. Et donc je peux vous le dire, nous avons eu raison de ne pas confiner la France à la fin du mois de janvier parce qu'il n'y a pas eu l'explosion qui était prévue par tous les modèles. »

Comme vous le constaterez à la lecture des deux graphiques ci-dessous, transmis par le Premier ministre, l'affirmation du Président se révèle erronée.



N° de nouveaux cas	57 (Semaine du 25 février)	58 (Semaine du 22 février)	59 (Semaine du 07 mars)	61 (Semaine du 25 mars)	64 (Semaine du 5 avril)	68 (Semaine du 29 avril)	72 (Semaine du 3 mai)
Projeté	24 600	26 300	29 000	27 400	69 500	115 200	148 000
Réalisé	19 500	21 541	21 101	26 200	-	-	-
Écart (réalisé/projeté)	81%	82%	73%	70%	-	-	-

D'une part, les projections présentées par le Gouvernement lors du comité de liaison parlementaire du 28 janvier (graphique de gauche) montrent qu'il n'a jamais été envisagé d'explosion des cas en février, mais bien à partir de la fin du mois de mars. D'autre part, le graphique que le Premier ministre a transmis à notre présidente de groupe suite aux questions qu'elle a soulevées lors du comité de liaison parlementaire du 17 mars (graphique de droite) confirme que ces projections sont en train de se réaliser. Dans ce contexte, l'affirmation du Président de la République interpelle tout particulièrement, alors que les prévisions épidémiologiques avaient parfaitement anticipé la situation à laquelle la France doit aujourd'hui faire face.

Cette situation est, bien sûr, à mettre en perspective avec l'état de la campagne vaccinale en France, tant le vaccin représente notre principal atout pour trouver une issue à cette crise. Dès le mois de janvier, nous avons alerté le Premier ministre sur la nécessité d'engager une véritable « course contre la montre » à la lumière des projections épidémiques évoquées ci-dessus. Trois mois plus tard, le déroulement de la campagne vaccinale nous impose de tirer un constat lucide et malheureusement sans appel : cette première course contre la montre contre le virus et ses variants a été perdue, car nous n'avons pas été en mesure de vacciner assez vite, assez massivement, pour protéger le plus grand nombre possible de nos concitoyens avant l'arrivée de la troisième vague.

Les retards de livraison des doses ne sauraient masquer et expliquer à eux-seuls la lenteur de la France en matière de vaccination. Pourquoi avoir attendu début mars pour ouvrir la vaccination le week-end ? Pourquoi les doses de vaccin AstraZeneca reçues peinent-elles à être administrées ? A titre d'exemple, à peine plus d'une dose sur deux du vaccin AstraZeneca reçue a été administrée au 23 mars. Comment la France entend-elle renforcer massivement sa capacité de vaccination pour administrer les plus de 11 millions de doses de vaccin qu'elle devrait recevoir d'ici la fin du mois d'avril ?

Il est de notre responsabilité de parlementaires de formuler ces constats et questionnements, au titre du contrôle de l'action du Gouvernement qui est dévolu au Parlement par l'article 24 de la Constitution.

Toutefois, ce rôle de contrôle constitutionnellement garanti ne peut s'exercer avec toute la vigueur et la force qu'il requiert qu'à la seule condition que notre Assemblée s'en empare collectivement. C'est dans cet esprit qu'une mission d'information sur l'impact, la gestion et les conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Covid-19 a été créée en mars 2020, avant que ses travaux ne soient inexplicablement interrompus le 27 janvier.

Au regard de la situation actuelle, il est paradoxal de constater que c'est au moment même où la France entre dans une période décisive de sa lutte contre l'épidémie que notre Assemblée a fait le choix de mettre en sommeil les outils de contrôle à sa disposition. Au-delà du nécessaire contrôle des décisions inhérent à toute démocratie, c'est également la compréhension et l'acceptation par la population des décisions prises par le Gouvernement qui est en jeu.

Dans ce contexte, il nous paraît urgent que notre Assemblée puisse reprendre toute sa place dans la gestion de la crise et son contrôle. C'est pourquoi nous nous permettons de vous soumettre les trois propositions suivantes, dont nous espérons que notre Assemblée pourra se saisir dans les meilleurs délais :

- La réinstallation immédiate de la mission d'information sur l'impact, la gestion et les conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Covid 19, qui a brusquement et inexplicablement mis fin à ses travaux le 27 janvier, alors que l'épidémie continue de produire ses effets sur notre territoire ;
- La création à l'Assemblée nationale d'une commission d'enquête sur la préparation et la gestion de la campagne vaccinale ;
- L'installation d'un comité scientifique auquel le Parlement pourrait avoir accès de manière indépendante.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute notre considération.



Valérie RABAULT, députée de Tarn-et-Garonne, Présidente du groupe Socialistes et apparentés

Joël AVIRAGNET, député de Haute-Garonne

Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère

Gisèle BIEMOURET, députée du Gers

Jean-Louis BRICOUT, député de l'Aisne

Alain DAVID, député de Gironde

Laurence DUMONT, député du Calvados

Olivier FAURE, député de Seine-et-Marne

Guillaume GAROT, député de Mayenne

David HABIB, député des Pyrénées-Atlantiques

Christian HUTIN, député du Nord

Chantal JOURDAN, députée de l'Orne

Régis JUANICO, député de la Loire

Marietta KARAMANLI, députée de la Sarthe

Jérôme LAMBERT, député de Charente

Gérard LESEUL, député de Seine-Maritime

Serge LETCHIMY, député de Martinique
Josette MANIN, députée de Martinique
Philippe NAILLET, député de la Réunion
Christine PIRES BEAUNE, députée du Puy-de-Dôme
Dominique POTIER, député de Meurthe-et-Moselle
Claudia ROUAUX, députée d'Ille-et-Vilaine
Isabelle SANTIAGO, députée du Val-de-Marne
Hervé SAULIGNAC, député de l'Ardèche
Sylvie TOLMONT, députée de la Sarthe
Cécile UNTERMAIER, députée de Saône-et-Loire
Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE, députée de Guadeloupe
Boris VALLAUD, député des Landes
Michèle VICTORY, députée de l'Ardèche